

Conseil municipal du mardi 6 avril 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20h00, sous la présidence de de Jonathan KURKIENCY
Absents excusés : Maud WARTELLE (pouvoir à Jessica HOFFMANN), Eric SCHOCKMEL (pouvoir à Michel HOUOT)

Secrétaire de séance : Jessica HOFFMANN

Compte administratif du budget communal 2020

Le maire présente aux membres du conseil municipal le compte administratif du budget général.

- Dépenses de fonctionnement 622 499,74 €
- Recettes de fonctionnement 782 434,02 €
- Dépenses d'investissement 793 471,26 €
- Recettes d'investissement 702 291,51 €

Soumis à l'approbation du conseil, avec la non-participation du maire, le compte administratif du budget général a été adopté par 11 voix pour et 3 abstentions (E. SCHOCKMEL, S. ALBERT-GENOUD, M. HOUOT).

Compte administratif du budget de l'eau 2020

Le maire présente aux membres du conseil municipal le compte administratif du budget eau.

- Dépenses de fonctionnement 87 616,31 €
- Recettes de fonctionnement 86 977,58 €
- Dépenses d'investissement 69 221,43 €
- Recettes d'investissement 13 641,33 €

Soumis à l'approbation du conseil, avec la non-participation du maire, le compte administratif du budget eau a été adopté par 13 voix pour et 1 abstention (S. ALBERT-GENOUD).

Subvention « plan de relance numérique »

Le maire informe le conseil municipal que le gouvernement a mis en place un plan de relance numérique sur le territoire à destination des écoles. La commune en avait déjà profité pour les 2 classes mobiles. Ce plan de relance concerne l'installation d'un Ecran Numérique Interactif (ENI), une subvention jusqu'à 70 % peut être allouée.

Il présente un devis de Conseil PC d'un montant de 6 465,94 € TTC.

Le conseil municipal unanime autorise le maire à demander les subventions afférentes au projet.

Projet de territoire de la CC3M

Le maire informe le conseil que la Communauté de Communes Meurthe, Mortagne, Moselle souhaite mener une réflexion identifiant les potentiels de développement sur le territoire. Quatre enjeux sont identifiés : Bien vivre au quotidien et à tous âges, Des cœurs de bourgs et de villages attractifs, L'urgence écologique et climatique, La promotion du territoire. Les membres du conseil ont été destinataires du projet de territoire de la CC3M afin d'y apporter des compléments et remarques. Toutes observations sont transmises à la CC3M.

Panneaux de rue

Suite à la réunion de la commission « cadre de vie », il a été souhaité l'apposition de plaques de rue. Certaines rues du village ne sont pas identifiées et quelques plaques sont vétustes. Le maire propose de remplacer les plaques. Une demande a été faite aux personnes concernées par l'apposition de plaques sur leur façade. Le maire propose 2 devis. Le conseil municipal unanime accepte le devis de Signaux Girod pour un montant de 3 125,88 TTC.

Informations salle Saint Pierre

Le Maire informe le conseil municipal que l'association du Diocèse souhaite réfléchir sur la vente de la salle Saint-Pierre devenue trop onéreuse pour l'association. Une demande de rachat par la commune est mise avant par l'association. Le conseil municipal ne souhaite pas se prononcer lors de cette séance.

Projet maison médicale

Le maire présente au conseil municipal le projet de maison médicale. Il rappelle le contexte, le manque de médecin sur la commune et la difficulté de trouver un médecin sur le territoire.

Un architecte a été recruté en 2019. Le projet se fera sur un terrain communal bâti avec la rénovation de l'existant et une extension. L'aspect énergétique de ce projet sera mis en avant. Il comprend plusieurs cellules de soin, bureaux, salles d'attente, des places de parking suffisantes. Il précise qu'un médecin et un cabinet d'infirmières sont déjà engagés sur ce projet, d'autres praticiens ont été contactés. Le coût des travaux avec extension s'élève à 945 515 € HT. Des demandes de subventions ont été sollicitées auprès de l'Etat, de la Région et du Département. Le lancement du marché de recrutement des entreprises sera décidé lors d'un prochain conseil.